

ACTION URGENTE

LES AUTORITÉS TCHÉTCHÈNES EXPULSENT DES FAMILLES À GROZNY

Des dizaines de familles ont été expulsées de force de logements « temporaires » par les autorités dans la capitale tchétchène, Grozny (Russie). Beaucoup d'autres risquent une expulsion imminente.

Le 14 janvier, des hommes armés en tenue de camouflage sont entrés dans un foyer (*obschezhitie*) abritant 100 familles et ont dit à ces personnes qu'elles devaient déménager, prétendument sur ordre présidentiel. Depuis lors, les familles vivant dans au moins six autres foyers de la ville ont été sommées de partir. La plupart d'entre elles se sont vu accorder 48 heures pour quitter les lieux et aucune solution de relogement ne leur a été proposée. Ces familles sont délogées pour céder la place à d'autres, expulsées de leurs appartements dans la ville d'Argun.

Les foyers ont figuré parmi les premiers bâtiments restaurés à Grozny après les deux guerres des années 1990 et 2000. Ils devaient accueillir temporairement des personnes déplacées qui avaient perdu leurs biens. Cependant, de nombreuses familles y vivent encore en raison de la pénurie de logements. La plupart d'entre elles sont toujours enregistrées (ce qui est une obligation légale) à leur ancienne adresse et les autorités utiliseraient ce prétexte pour les expulser et les renvoyer « d'où elles viennent ». Dans une interview accordée récemment à une chaîne de télévision, Ramzan Kadirov – le président tchétchène nommé par le Kremlin – a critiqué publiquement les familles qui s'opposaient à l'expulsion, considérant qu'elles faisaient preuve d'un manque de coopération et d'« ingratitude ».

Selon l'ONG russe de défense des droits humains Mémorial, 62 familles ont été expulsées de foyers entre le 14 et le 21 janvier. Beaucoup ont des enfants et certaines ont perdu des hommes pendant la guerre. De nombreuses familles survivent avec moins de 125 euros par mois et quelques-unes avec pas plus de 22 euros. Des dizaines d'autres familles risquent une expulsion immédiate et beaucoup craignent d'être les prochaines sur la liste.

Bien que ces expulsions soient contraires à la législation russe et au droit international, la plupart des personnes concernées ont peur d'affronter les autorités tchétchènes et de porter plainte. Les rares personnes qui l'ont fait risquent de subir des pressions de la part des pouvoirs publics les incitant à retirer leurs plaintes. Certaines des personnes expulsées auraient été contraintes par des agents armés des forces de sécurité à signer des déclarations indiquant qu'elles déménageaient volontairement.

DANS LES APPELS QUE VOUS FEREZ PARVENIR LE PLUS VITE POSSIBLE AUX DESTINATAIRES MENTIONNÉS CI-APRÈS (en russe ou dans votre propre langue) :

- exhortez les autorités à ne pas procéder à de nouvelles expulsions de personnes vivant dans les *obschezhities* de Grozny tant qu'un logement de remplacement convenable ne pourra pas leur être fourni ;
- priez-les de veiller à ce que nul ne soit expulsé sans que les garanties prévues par la loi aient été respectées et les personnes visées consultées et prévenues suffisamment à l'avance, ou sans qu'il leur ait été proposé une solution de relogement satisfaisante ;
- rappelez-leur qu'en vertu des Principes directeurs relatifs au déplacement de personnes à l'intérieur de leur propre pays [ONU] toutes les personnes déplacées ont droit à un niveau de vie suffisant, et l'État doit leur assurer abri et logement et les protéger d'un déplacement arbitraire.

ENVOYEZ VOS APPELS AVANT LE 18 MARS 2011 À :

Président de la Fédération de Russie Dmitry A. Medvedev
Ul. Ilyinka, 23
Moscow 103132
Russie
Fax : +7495 9102137 (bureau de renseignements)
Courriel : <http://eng.letters.kremlin.ru/send>

Premier ministre de la Fédération de Russie Vladimir V. Putin
Krasnopresnenskaia nab. d.2, str. 2
103274 Moscow
Russie
Fax : +7495 6055243

Copies à :

Président de la République tchétchène
Ramzan Kadyrov
Presidential Administration
Ulitsa Garazhnaya, 10
Grozny 8-8712
République tchétchène
Fax : +78712 224553
Courriel :
<http://www.chechnya.gov.ru/page.php?r=118>

Veillez envoyer les fax pendant les heures de bureau (TU + 4). Si quelqu'un répond, dites distinctement « FAX ». Veuillez également adresser des copies aux représentants diplomatiques de la Russie dans votre pays. Vérifiez auprès de votre section s'il faut encore intervenir après la date indiquée ci-dessus. Merci.

**AMNESTY
INTERNATIONAL**



ACTION URGENTE

LES AUTORITÉS TCHÉTCHÈNES EXPULSENT DES FAMILLES À GROZNY

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Depuis 1994, la Tchétchénie, qui appartient à la Fédération de Russie, a été le théâtre de deux conflits armés, au cours desquels les forces fédérales ont été déployées pour contrer le mouvement indépendantiste tchétchène qui avait vu le jour à la suite de l'effondrement de l'Union soviétique. Lors de ces deux guerres, la capitale, Grozny, a été presque totalement détruite et plusieurs autres villes de la région ont subi de lourds dommages. Beaucoup de personnes ont perdu leur logement et leurs autres biens, des milliers ont été déplacées et, plusieurs années après la fin des hostilités de grande ampleur, certaines n'ont pas encore pu rentrer chez elles. Selon les informations recueillies par Amnesty International, de nombreuses personnes ayant touché une indemnisation pour la perte de leur logement ont été contraintes à utiliser jusqu'à la moitié de la somme pour verser des pots-de-vin et beaucoup de familles n'ont rien reçu.

Dans tout le Caucase du Nord, les autorités locales ont pour politique de contraindre les personnes déplacées à retourner dans leur lieu de résidence initial, parfois sans tenir compte des problèmes de sécurité ni des considérations économiques, entre autres. En avril 2006, Ramzan Kadirov, qui était alors Premier ministre, a exigé la fermeture des centres d'hébergement temporaires pour personnes déplacées en Tchétchénie, les qualifiant de « repaires de criminels, de drogués et de prostituées ». Depuis lors, de nombreux centres ont été fermés ou renommés « foyers », et l'on peut craindre que les derniers établissements de ce type ne soient fermés très prochainement. Amnesty International a déjà soulevé le problème des expulsions forcées de personnes déplacées.

Selon Mémorial, la vague actuelle d'expulsions forcées est liée à un grand projet de reconstruction et d'urbanisme concernant la ville d'Argun qui a débuté le 21 janvier. Plusieurs maisons particulières ont été démolies et un certain nombre de propriétaires ont été relogés dans des appartements appartenant à l'État. Les habitants de ces logements auraient été contraints à s'installer dans des foyers de Grozny, dont les pensionnaires sont à leur tour menacés d'expulsion forcée et ne se sont pas vu proposer de solution d'hébergement. Les autorités exigent que ces personnes retournent dans les villages où elles sont officiellement enregistrées, bien que leurs logements n'aient jamais été reconstruits. Les administrations locales auraient reçu l'ordre de leur trouver un hébergement temporaire mais le gouvernement de Grozny n'a pas proposé de les aider dans cette tâche. Les familles expulsées s'installent provisoirement chez des amis ou des proches mais il semble que certaines n'aient nulle part où aller et que tous leurs biens soient laissés en pleine rue, malgré les rudes conditions hivernales.

AU 21/11, EUR 47/005/2011, 4 février 2011

**AMNESTY
INTERNATIONAL**

